

Formation Guide-File Serre-File à Lyon – Équipier d'évacuation

La formation Guide-file Serre-file à Lyon permet aux salariés désignés par l'entreprise d'acquérir les compétences nécessaires pour participer efficacement à l'évacuation des occupants en cas d'incendie ou de situation d'urgence.

Présentiel - Synchrone

Proposée par EVINCEL Formation, elle permet de connaître précisément le rôle du guide-file, du serre-file et du coordinateur d'évacuation : guider les occupants, vérifier les locaux, rejoindre le point de rassemblement et transmettre les informations utiles. Des exercices pratiques et mises en situation permettent aux participants d'appliquer concrètement les procédures d'évacuation.

EVINCEL organise cette formation à Lyon, Chassieu et directement dans les entreprises en Auvergne-Rhône-Alpes.

Objectifs

Cette formation permet à l'entreprise de :

1. **Structurer une organisation d'évacuation claire** en définissant précisément les missions du guide-file, du serre-file et du responsable d'évacuation.
2. **Réduire les risques de panique, de désorganisation ou de retard** lors du déclenchement d'une alarme.
3. **Préparer des collaborateurs capables d'encadrer les occupants** et de les diriger rapidement vers une zone sécurisée.
4. **Améliorer la prise en compte des visiteurs, des entreprises extérieures et des personnes nécessitant une assistance particulière.**
5. **Fiabiliser le contrôle des locaux et la transmission des informations** au point de rassemblement et aux services de secours.
6. **Tester et améliorer les consignes, les cheminements et les procédures internes** grâce aux exercices et mises en situation.
7. **Contribuer à la démarche de prévention du risque incendie de l'établissement** et à la préparation des exercices périodiques d'évacuation.

Les + métier

Formation guide-file, serre-file et coordinateur d'évacuation à Lyon ou sur site : maîtrisez les rôles, les consignes et la gestion des occupants.



Public Visé

Salariés désignés ou susceptibles d'être désignés comme guide-file, serre-file ou coordinateur d'évacuation ; Suppléants des équipiers d'évacuation ; Responsables de secteur, responsables d'étage et managers ; Personnels d'accueil, de sécurité ou de maintenance associés à l'organisation de l'évacuation ; Membres de l'encadrement participant à la coordination des exercices.



Pré Requis

Aucun prérequis technique n'est exigé.

Les participants doivent toutefois :

- comprendre les consignes de sécurité transmises pendant la formation ;
- être désignés ou susceptibles d'être désignés comme guide-file, serre-file ou responsable d'évacuation ;
- connaître, de préférence, les locaux ou la zone dans laquelle ils exerceront leur mission.

Pour une formation réalisée au centre EVINCEL, les participants devront ensuite être informés des consignes, cheminements et points de rassemblement propres à leur établissement.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Identifier le signal d'alarme, les consignes, les cheminements d'évacuation, les issues de secours et les points de rassemblement.

Distinguer les missions respectives du guide-file, du serre-file et du responsable ou coordinateur d'évacuation.

Guider les occupants vers une sortie sécurisée en donnant des consignes claires et en évitant les mouvements de panique.

Vérifier l'évacuation complète d'une zone sans s'exposer aux fumées ni à un autre danger.

Prendre en compte les visiteurs, les entreprises extérieures et les personnes nécessitant une assistance particulière.

Transmettre un compte rendu précis sur les zones évacuées, les difficultés rencontrées et les éventuelles personnes manquantes.

Appliquer l'organisation prévue par l'établissement lors d'une mise en situation ou d'un exercice d'évacuation.

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : GSFEVAC-20260922

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €



3 Rue Étienne et Jean Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

Parcours pédagogique

1. Comprendre l'organisation d'une évacuation

- Principes généraux de la prévention du risque incendie ;
- principaux dangers liés aux fumées, à la chaleur et aux mouvements de panique ;
- différence entre l'alarme, l'alerte, l'évacuation et la mise en sécurité ;
- consigne générale, consignes particulières et instructions d'évacuation ;
- organisation humaine mise en place dans l'établissement ;
- importance de la rapidité, du calme et du respect des consignes ;
- limites d'intervention des équipiers d'évacuation.

2. Identifier les moyens et cheminements d'évacuation

- Signal d'alarme générale de l'établissement ;
- déclencheurs manuels et organisation de l'alerte ;
- plans d'évacuation et consignes affichées ;
- cheminements principaux et itinéraires alternatifs ;
- dégagements, escaliers et sorties de secours ;
- portes coupe-feu et dispositifs de compartimentage ;
- éclairage de sécurité et balisage ;
- points de rassemblement ;
- espaces d'attente sécurisés ou solutions équivalentes ;
- accès et accueil des services de secours.

3. Appliquer le rôle du guide-file

- Se positionner en tête du groupe ;
 - identifier une sortie utilisable et sécurisée ;
 - donner des consignes courtes, audibles et rassurantes ;
 - diriger les occupants vers la sortie et le point de rassemblement ;
 - réguler les déplacements et prévenir les mouvements de panique ;
 - empêcher les retours en arrière ;
 - adapter l'itinéraire lorsqu'un cheminement est impraticable ;
 - informer le serre-file et le coordinateur des difficultés rencontrées.
- ### 4. Appliquer le rôle du serre-file
- Se positionner en fin de groupe ;
 - contrôler les locaux relevant de sa zone : bureaux, salles de réunion, sanitaires, locaux communs ou réserves accessibles ;
 - ne jamais pénétrer dans une zone enfumée ou dangereuse ;
 - faire fermer les portes sans les verrouiller lorsque la situation le permet ;
 - vérifier qu'aucune personne ne revient en arrière ;
 - identifier les personnes refusant d'évacuer ou ayant rejoint un espace d'attente sécurisé ;
 - rejoindre le point de rassemblement ;
 - rendre compte au coordinateur de l'évacuation complète ou incomplète de sa zone.

- ### 5. Assurer la coordination de l'évacuation
- Recueillir les comptes rendus des guide-files et serre-files ;
 - centraliser les informations par bâtiment, niveau ou secteur ;
 - identifier les zones non vérifiées ;
 - signaler les personnes potentiellement manquantes, en difficulté ou placées dans un espace d'attente sécurisé ;
 - s'assurer que l'alerte prévue par la consigne a été transmise ;
 - organiser le point de rassemblement ;
 - interdire le retour dans les locaux avant autorisation ;
 - accueillir les services de secours ou transmettre les informations à la personne chargée de cet accueil ;
 - communiquer un compte rendu factuel, précis et immédiatement exploitable.
- ### 6. Prendre en compte les situations particulières
- Personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite ;
 - personnes temporairement diminuées : blessure, grossesse, malaise ou difficulté de déplacement ;
 - visiteurs, clients, usagers et public ;
 - salariés d'entreprises extérieures ;
 - travailleurs isolés ou présents dans des locaux éloignés ;
 - personnes ne comprenant pas immédiatement les consignes ;
 - occupants paniqués ou refusant d'évacuer ;
 - impossibilité d'utiliser le cheminement habituel ;
 - mise en sécurité différée dans un espace d'attente sécurisé.

Le Code du travail prévoit que la consigne indique les personnes chargées de diriger l'évacuation ainsi que les mesures spécifiques liées à la présence de personnes handicapées et la localisation des espaces d'attente sécurisés ou équivalents.

7. Reconnaissance pratique de l'établissement

Lorsque la formation est réalisée sur le site du client :

- lecture des plans et de la consigne réelle ;
- repérage du signal d'alarme ;
- reconnaissance des cheminements principaux et secondaires ;

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : GSFEVAC-20260922



SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Étienne et Jean Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

- identification des sorties, escaliers et points de rassemblement ;
- repérage des espaces d'attente sécurisés ;
- identification des zones présentant des difficultés particulières ;
- définition ou vérification des secteurs attribués à chaque équipier ;
- vérification des moyens d'identification : chasubles, brassards ou gilets.
- 8. Mise en situation d'évacuation
- Répartition des rôles entre les participants ;
- déclenchement simulé d'une alarme ou présentation du signal ;
- mise en œuvre de la procédure d'évacuation ;
- gestion d'un cheminement indisponible ou d'une personne nécessitant une assistance ;
- contrôle des locaux par le serre-file ;
- regroupement et transmission des comptes rendus ;
- accueil simulé des services de secours ;
- débriefing collectif ;
- identification des points conformes, des écarts et des actions d'amélioration.

Un exercice réel impliquant l'ensemble des occupants pourra être organisé selon les conditions définies avec le responsable de l'établissement. Il devra être distingué de la simple mise en situation pédagogique du groupe.

Méthodes pédagogiques

La formation repose sur une pédagogie **active, participative et pratique**, adaptée à l'environnement professionnel des participants :

- apports théoriques courts et ciblés, illustrés par des situations concrètes ;
- méthode interrogative favorisant les échanges d'expérience et la participation du groupe ;
- étude des consignes, plans d'évacuation et procédures propres à l'établissement ;
- démonstration des rôles du guide-file, du serre-file et du responsable d'évacuation ;
- reconnaissance des cheminements, issues de secours, points de rassemblement et espaces d'attente sécurisés ;
- exercices pratiques, jeux de rôle et mises en situation d'évacuation ;
- débriefing collectif permettant d'identifier les bonnes pratiques, les écarts constatés et les axes d'amélioration.

La répartition entre théorie et pratique est adaptée aux caractéristiques des locaux, aux risques de l'établissement et au niveau initial des participants.

Moyens pédagogiques

La formation s'appuie sur les moyens pédagogiques suivants :

- salle de formation adaptée, équipée d'un vidéoprojecteur ou d'un écran ;
- support pédagogique illustré consacré à l'organisation de l'évacuation et aux missions des différents intervenants ;
- plans d'évacuation, consignes de sécurité et procédures internes de l'établissement ;
- fiches de mission du guide-file, du serre-file et du responsable ou coordinateur d'évacuation ;
- vidéos, photographies et études de situations professionnelles ;
- chasubles, brassards ou gilets permettant d'identifier les différents rôles ;
- accès aux cheminements d'évacuation, issues de secours, points de rassemblement et espaces d'attente sécurisés ;
- matériel de simulation et grille d'observation pour les exercices pratiques ;
- questionnaire de validation des connaissances et documents remis aux participants.

Lorsque la formation est organisée dans l'établissement du client, les moyens pédagogiques sont adaptés à la configuration réelle des locaux, aux consignes internes et aux risques spécifiques du site.

Modalités de suivi

Le suivi de l'exécution de la formation et de l'assiduité des participants est assuré au moyen de :

- feuilles d'émargement signées par demi-journée par les participants et le formateur ;
- participation aux échanges, exercices et mises en situation pratiques ;
- grille individuelle de suivi et d'évaluation des compétences ;
- traçabilité des résultats au questionnaire de validation des connaissances ;
- questionnaire de satisfaction complété en fin de session ;
- remise d'un certificat de réalisation et d'une attestation individuelle de fin de formation ;
- bilan de formation transmis au commanditaire, précisant les résultats et, le cas échéant, les axes d'amélioration relevés lors de la mise en situation.

Qualification Intervenant·e·s

Formateur ou formatrice spécialisé(e) en sécurité incendie et en organisation de l'évacuation, disposant d'une expérience pratique de l'analyse

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : GSFEVAC-20260922

des consignes, de la reconnaissance des locaux et de l'animation d'exercices d'évacuation.

Méthodes et modalités d'évaluation

L'évaluation des acquis est réalisée tout au long de la formation au moyen :

- de questions orales et d'un questionnaire de validation des connaissances ;
- d'une mise en situation pratique d'évacuation avec répartition des rôles de guide-file, serre-file et responsable d'évacuation ;
- d'une grille d'observation portant sur le respect des consignes, le choix du cheminement, la vérification des locaux, la prise en compte des personnes nécessitant une assistance et la qualité du compte rendu transmis.

La validation est prononcée lorsque le participant applique correctement les consignes, respecte les limites de son rôle et ne se met pas en danger.

Une **attestation individuelle de fin de formation** est remise à l'issue de la session.

Moyens à mettre en oeuvre

Pour une formation réalisée dans les locaux de l'entreprise, le client met à disposition : Une salle adaptée à l'effectif, équipée de tables, de chaises, d'un écran ou d'un vidéoprojecteur ; Les plans d'évacuation, consignes de sécurité incendie et procédures internes à jour ; L'accès aux locaux, cheminements d'évacuation, sorties de secours, escaliers et points de rassemblement concernés ; L'identification des espaces d'attente sécurisés ou des solutions équivalentes prévues pour les personnes nécessitant une assistance ; Les chasubles, brassards, gilets ou autres moyens d'identification utilisés par les guide-files, serre-files et responsables d'évacuation, lorsqu'ils existent ; La présence d'un représentant de l'établissement connaissant l'organisation de l'évacuation et les particularités du site ; Les informations relatives aux zones à risques, aux locaux interdits d'accès et aux contraintes spécifiques de l'établissement ; Les autorisations nécessaires à la réalisation de la visite des locaux et des mises en situation pratiques. En cas d'utilisation de l'alarme incendie, d'un générateur de fumée ou d'organisation d'un exercice réel, le client assure la coordination préalable avec les responsables concernés et informe les occupants de l'établissement selon les modalités définies avec le formateur.

Modalités d'accessibilité handicap

EVINCEL étudie les besoins d'aménagement avec le commanditaire et le participant en amont de la formation. Les supports, les modalités d'animation et les mises en situation peuvent être adaptés, dans le respect des objectifs de sécurité. Lorsque la tenue d'un rôle particulier nécessite une organisation spécifique, les missions sont définies en concertation avec l'employeur, le participant et le référent handicap.



Durée

3.50 Heures **0.5** Jour 2 à 10 participants

Effectif



Contactez-nous !

Le service Formation
Responsable pédagogique

Tél. : 0478225898
Mail : contact@evincel.fr

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : GSFEVAC-20260922



SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Étienne et Jean Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427